

L'agriculture de demain est entre vos mains





BPREA Vigne et vin

Formation par apprentissage ou formation continue (Code RNCP 29257 | Niveau BAC)

Période d'entrée en formation

Novembre

Durées de la formation

Formation continue: 11 mois

- 34 semaines au centre (35 heures par semaine)
- 9 semaines de stage

Apprentissage : 2 ans

- 34 semaines au centre (35 heures par semaine)
- 66 semaines en entreprise

Dieux de formation

ÉFEA Nantes sur le site de la Chambre d'agriculture (44) + Module technique et UCARE au pôle de formation de Briacé (44)

Objectif de la formation

Acquérir de solides compétences et des méthodes indispensables pour assurer le pilotage et la gestion d'une entreprise agricole.

Blocs de compétences (UC)

- Se situer en tant que professionnel.
- Piloter le système de production.
- Conduire le processus de production dans l'agroécosystème.
- Assurer la gestion technicoéconomique, financière et administrative de l'entreprise.
- Valoriser les produits ou services de l'entreprise.
- UCARE au choix : Réaliser les opérations de vinification des vins | Préparer ses vins à la commercialisation.

Les +

- Multimodalité avec des apports théoriques, travaux pratiques sur plateforme pédagogique de la Chambre d'agriculture, sur entreprise agricole, études de cas concrets, enquêtes terrain et visites d'entreprises. Digitalisation (plateforme numérique) et formation à distance (classe virtuelle).
- Dans le cadre d'un parcours personnalisé, il est possible de suivre et de valider un ou plusieurs blocs de compétences.
- Le réseau Chambre d'agriculture permet un contact privilégié avec les équipes de conseillers accompagnant les projets d'installation.

Réalisation : Chambre d'agriculture Pays de la Loire - Conception-création : nobilito - Crédits photo. : AdobeStock - Edition : novembre 2023

BPREA Vigne et vin

Formation par apprentissage ou formation continue (Code RNCP 29257 | Niveau BAC)



Sanction de la formation

La certification est obtenue une fois la totalité des unités capitalisables (UC) acquises. La validation d'une UC donne lieu à une attestation de capacité. Chaque UC a une durée de validité de 5 ans.

Publics concernés

- Apprenti
- Demandeur d'emploi
- Salarié en contrat de professionnalisation, en reconversion, en évolution professionnelle ou en activité

Métiers visés

- Responsable d'une entreprise agricole
- Salarié agricole hautement qualifié
- Chef de culture

Suite de parcours

Il est possible de compléter sa formation avec un Certificat de spécialisation (CS).

Tarif et financements

- Apprenti : financement par les OPCO
- Demandeur d'emploi : financement par le Conseil régional des PdL
- Salarié : financement par Transition Pro dans le cadre d'un projet de transition professionnelle
- lacktriangle Nous consulter pour obtenir un devis.

Pré-requis

- Être titulaire, au minimum, d'un diplôme de niveau CAP/BEP.
- Si vous n'êtes pas titulaire d'un diplôme : avoir suivi un cursus complet de seconde ou justifier de 3 ans d'expérience (salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat) dans un secteur non agricole ou d'1 an dans le secteur agricole.

Conditions d'inscription

Pour vous inscrire à cette formation :

- Contacter ÉFEA Nantes par mail ou téléphone.
- Participer à une réunion de présentation de la formation, un entretien individuel avec des tests de positionnement (si nécessaire).
- Compléter le dossier de candidature et le renvoyer.

Contact

ÉFEA Nantes (44)

formation-insertion@pl.chambagri.fr | 02 53 46 60 53

Responsable de la formation

Sandrine GUÉRIN

Délais d'accès

Votre entrée en formation est conditionnée par l'accord de financement Le courrier d'admission vous parviendra au plus tôt, deux mois avant le début du parcours.



Evaluation des acquis

Les évaluations sont basées sur un entretien d'explicitation oral, avec pour support de présentation un document de synthèse ou un dossier écrit et structuré est obligatoire.

La validation des capacités s'appuie sur les situations professionnelles et la pratique en entreprise.

La formation en chiffres (rentrée 2022-2023)

- Taux d'obtention du diplôme en cours de calcul
- 8 /10 note de satisfaction de la formation

Accessibilité de la formation par la VAE

La formation est accessible par la VAE en application des dispositions du code du travail.

Ė

Nos formations et nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Contacter la référente handicap : Sandrine LANDRIAU au 02 53 46 60 53 | www.monparcourshandicap.gouv.fr



Tél. 02 53 57 18 40 formation-insertion@pl.chambagri.fr www.efea-formation.fr

9 rue André-Brouard - CS 70510 49105 ANGERS Cedex 02



Les conditions générales de vente sont accessibles sur simple demande ou sur notre site internet.





